COMMUNE DE SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL

Fiche d'inscription préalable – Garderie scolaire - 2023/2024

1- Renseignements concernant l'(es) enfant(s) :

Enfant 1 :
Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..../..../..... à .....

Enfant 2 :
Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..../..../..... à .....

Enfant 3 :
Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..../..../..... à .....

Enfant 4 :
Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..../..../..... à .....

2- Renseignements concernant les parents ou représentants légaux :

Père :
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Date de naissance : ..../..../..... à .....
Tel Fixe : ..... Tel portable : .....
E-mail : .....

Mère :
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tel Fixe : ..... Tel portable : .....
Date de naissance : ..../..../..... à .....
E-mail : .....

Tuteur :
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Date de naissance : ..../..../..... à .....
Tel Fixe : ..... Tel portable : .....
E-mail : .....

3- Autorisation :

Je déclare :

☐ Autoriser mon enfant à rester à la garderie de Saint-Jean d'Alcas en attendant l'heure de la rentrée en classe (le matin, à la pause méridienne – lorsque l'enfant n'est pas inscrit au service de la cantine scolaire) ;

☐ Autoriser mon enfant à partir seul à 16H30 à l'issue du temps scolaire ;

☐ Autoriser mon enfant à rester à la garderie à partir de 16h30 et être pris en charge par le service du transport scolaire pour retourner à son domicile ;

☐ Autoriser mon enfant à attendre à la garderie mon arrivée, ou celle d'une personne préalablement autorisée, sous la responsabilité du personnel communal.

Pour rappel, la garderie demeure ouverte uniquement pour les enfants dont les parents travaillent et ne peuvent déposer leur(s) enfant(s) à l'heure de la rentrée de classe le matin ou récupérer leur(s) enfant(s) à l'heure de la sortie de classe le soir.

Toutes modifications des données susvisées devront être signalées sans délai au secrétariat de mairie.

A ..... Le.....

Signature

Commune de Saint-Jean-et-Saint-Paul – 10 Place Flore de Casilhac – Mairie-
12250 SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL
Mail : mairie@saintjeanetsaintpaul.fr Tel : 05.65.99.14.79